

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT NOVEMBRE DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Roger DELSOL – Bernadette ROGIERS – Pascale YVIN - David JACQUET – Pascal ORGEREAU – Patrice BENESTEAU – Yves JEULAND – Isabelle PLANTE – Karine LEROY

ÉTAIENT EXCUSÉES : Jocelyne VIET (pouvoir) –Blandine FROGER (pouvoir) - Cathia BAILLIF-DELAIRE (pouvoir)

Secrétaire de Séance : Pascal ORGEREAU

✓ **Le procès-verbal du Conseil municipal du 23 OCTOBRE 2014** est adopté à l'unanimité

✓ **Restitution de l'étude de faisabilité de la piscine naturelle**

Une étude de faisabilité d'une piscine naturelle a été sollicitée par le précédent conseil municipal au bureau d'études MC CONSEILS. Monsieur CHERARACK, dirigeant MC CONSEILS, a restitué, par vidéoconférence, le bilan de cette étude.

3 scénarios de baignade avec traitement biologique ont été étudiés, en tenant compte de la faisabilité technique. Chaque scénario est évalué financièrement allant de 1 400 000 € à 2 795 000 €, avec un prévisionnel de zone de chalandise élargie à la périphérie d'Angers.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de cette étude en étant convaincu qu'un tel projet ne peut être porté à l'échelle communale. Ils décident donc de débattre lors d'un prochain conseil sur le bilan de cette étude et la suite à y donner.

✓ **Présentation des rapports annuels d'activités 2013 des services publics intercommunaux**

Les membres du conseil Municipal prennent acte des rapports d'activité des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) conformément à l'article L. 5211-39 du CGCT.

- CCVLA
- ASSAINISSEMENT : Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non collectif
- SIAEP - Rapport sur le prix et la qualité de l'eau

Rapports disponibles en Mairie.

✓ **Taxe d'aménagement – fixation du taux et examen des possibilités d'exonération des abris de jardin**

Vu le Code de l'urbanisme et les nouvelles dispositions en matière de fiscalité, le Conseil Municipal DECIDE de maintenir, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux actuel de 3 % et

d'exonérer totalement, en application de l'article L 331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin soumis à déclaration préalable, ceci à compter du 1^{er} Janvier 2015

✓ **Projet de mutualisation du service urbanisme**

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du projet d'organisation d'un service Urbanisme commun pour l'instruction des autorisations d'occupation des sols sur le territoire de la Communauté de Communes Vallée Loire Authion, à compter du 1^{er} Avril 2015. Ce projet fait suite au désengagement de l'Etat en matière d'assistance technique aux collectivités.

Un avis favorable de principe de mutualisation est émis sous réserve que les besoins en personnel, en matériel et en fonctionnement soient quantifiés au plus juste, dans un souci de maîtrise budgétaire, et que la notion de proximité du service soit privilégiée.

✓ **Demande d'achat de terrains communaux**

Le Conseil Municipal rejette la proposition du CNPH d'acquérir la parcelle communale A 1343, dont il est actuellement locataire.

Une demande d'achat d'un bout de terrain a également été formulée par un particulier – Cette demande nécessite de plus amples informations avant prise de décision.

✓ **Travaux d'éclairage public**

Un avis favorable est donné pour le versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les travaux de dépannage du 25 septembre dernier pour un montant de 1 089,86 € (75 % du montant).

✓ **Indemnité du receveur municipal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le concours du receveur municipal (Véronique ALLARD percepteur de Beaufort en Vallée) pour assurer des prestations de conseil, et pour celui lui accorde une indemnité de conseil au taux de 100 %, et en l'occurrence pour l'année 2014 d'un montant de 545 €.

✓ **Pour info**

○ ***Concours des villes et villages fleuris***

Une 2^{ème} fleur a été décernée à la Commune de LA MENITRE le 18 Novembre dernier. Ce label vient couronner les efforts de fleurissement effectués par le service espaces verts, et de manière plus générale la qualité d'accueil de la Commune, et le respect de l'environnement.

○ ***Projet territorial***

La réflexion sur le regroupement des communautés de communes est engagée. Plusieurs réunions d'informations ont été organisées pour sensibiliser les élus (CCVLA – BAUGE EN ANJOU,...) . Un prochain séminaire est prévu à la Communauté de Communes Vallée Loire Authion le 23 Décembre prochain où 2 élus par commune sont conviés. Un échange préalable aura lieu au sein du Conseil Municipal.

Le Maire,
Jackie PASSET